

Bulletin municipal

www.municipalite.amherst.qc.ca

MAI 2011

RÉFLEXION DU MOIS

Il ne faut jamais dire que l'espoir est mort, ça ne meurt pas l'espoir.
(Gabrielle Roy)

DÉBUT DES FÊTES DU 125^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE SAINT-RÉMI, LES 27, 28 ET 29 MAI

Le programme des Fêtes du 125^{ème} anniversaire de Saint-Rémi s'étalera sur une année complète soit de mai 2011 à décembre 2012.

Vendredi 27 mai à 19 h :

Entrée libre : spectacle, musique, danse et bar.

Samedi 28 mai à 17 h :

Souper Méchoui, spectacle du **Regroupement Folklorique de la Rouge** - Coût adulte 30\$, enfant de moins de 12 ans : 20\$

À partir de 22 h : entrée libre avec bar, musique et danse.

Dimanche 29 mai à 11 h :

Déjeuner continental/conférence en compagnie de Serge Bouchard anthropologue. Coût : 10\$

Billets en vente au Dépanneur Saint-Rémi, au Casse-croûte d'en face, Magasin général Mon Chez Nous et Clinique chiropratique Serge Mayer
Pour information : 819-687-3030
Toute la population d'Amherst est invitée à se joindre aux festivités.

DISTRIBUTION D'ARBRES ET D'ARBUSTES POUR LES BANDES RIVERAINES À VENDÉE ET SAINT-RÉMI

La « FALMA » a accepté, encore cette année, de procéder à la distribution des arbres et arbustes destinés au reboisement des rives. Le vice-président de la « FALMA », M. Robert Thiffaut nous a confirmé qu'il s'adjoindrait quelques bénévoles et que la distribution aura lieu le 25 juin prochain à la caserne de Vendée en avant-midi et à la caserne de Saint-Rémi, l'après-midi. Pour se qualifier, une demande doit être faite à l'hôtel de ville auprès de l'inspecteur adjoint, M. Robert Geffroy au numéro de téléphone suivant 819-681-3372, poste 5215. Cet enregistrement est nécessaire et permet une meilleure sélection en fonction des besoins de la bande riveraine. Des précisions seront apportées dans le prochain bulletin municipal. On vous rappelle que c'est la dernière année que les arbres et arbustes sont distribués gratuitement.

SOURCE D'EAU À SAINT-RÉMI

Des coliformes sont toujours présents dans la source à Saint-Rémi. Le ministère de l'Environnement demande une solution permanente au problème de coliformes présents dans l'eau de source chaque printemps. Des

solutions sont présentement à l'étude de concert avec un ingénieur. **La remise en opération de la source est conditionnelle à l'approbation par le ministère de l'Environnement d'un plan correctif du traitement de l'eau.**

DÉBUT DES BRANCHEMENTS DE L'INTERNET « HAUTE VITESSE » EN JUIN PROCHAIN.

L'entreprise « Xplornet » a fait savoir, par courriel, qu'elle serait prête à recevoir les premiers clients en juin prochain. Les conditions officielles contractuelles avec les abonnés seront transmises prochainement. Plusieurs forfaits seront disponibles ainsi qu'une tarification adaptée incluant la subvention du gouvernement. Nous vous rappelons que les personnes intéressées à ce service doivent s'inscrire à l'hôtel de ville.

TRAITEMENT CONTRE LES INSECTES PIQUEURS

Le traitement des mouches noires et des maringouins a débuté depuis trois semaines par la firme GDG Environnement. Un traitement préalable a été effectué à Saint-Rémi et à Vendée. La première intervention sur le terrain devrait se terminer bientôt. À compter de la troisième semaine de mai, des tests seront effectués dans différents points de la municipalité et seront comparés à ceux relevés à l'extérieur d'Amherst. Le contrat avec la firme GDG stipule un traitement à 80% d'efficacité.

SALAIRE DU MAIRE

Dans le journal " l'Information du Nord", on faisait état du salaire des maires de

la MRC des Laurentides. Je désire rappeler aux contribuables d'Amherst que les membres du conseil ont voté un salaire de base de 22,000 \$ annuellement pour le maire ainsi qu'une rémunération pour les rencontres spéciales. En 2010, le salaire total du maire versé par la municipalité a été de 22 500 \$ et la différence de 8 500 \$ a été versée par la MRC des Laurentides pour l'élection au poste de membre du comité administratif et de représentant sur plusieurs comités régionaux ce qui totalise 31 000 \$. Cette mise au point a été effectuée à la dernière réunion du conseil suite à des questionnements de quelques contribuables.

ÉPANDAGE DE GRAVIER SUR LES CHEMINS PUBLICS

Le service des travaux publics procédera à la demande de soumissions et à l'épandage de gravier sur certains chemins municipaux dans le secteur Vendée. Le nivelage des chemins est rendu difficile à certains endroits dû au manque de matériaux de surface. Au total, un montant de 86 000 \$ a été budgété pour le gravelage des chemins. Ces actions s'inscrivent dans le programme global d'amélioration de la voirie municipale.

ÉPANDAGE D'ABAT-POUSSIÈRE

L'épandage d'abat-poussière a débuté sur quelques chemins. Afin de minimiser les pertes de chlorure de calcium, certains endroits ne recevront qu'un traitement sommaire puisqu'ils feront l'objet d'ajout de gravier. La municipalité demande la collaboration de la population.

Bernard Lapointe, maire

